









9h30 Féminines Nationale Elite,Open,U19 14H30 hommes Elite+Open 01.04.2024 à Pujols (47300)





0
F
F
C
E
5

NOM / PRENOM	FONCTION
	PRESIDENT DU JURY
	COMMISSAIRE 1
	COMMISSAIRE 2
	JUGE A L'ARRIVEE
	COMMISSAIRE MOTO 1
	COMMISSAIRE MOTO 2





0
R
G
A
N
G
R
A
M
M
E

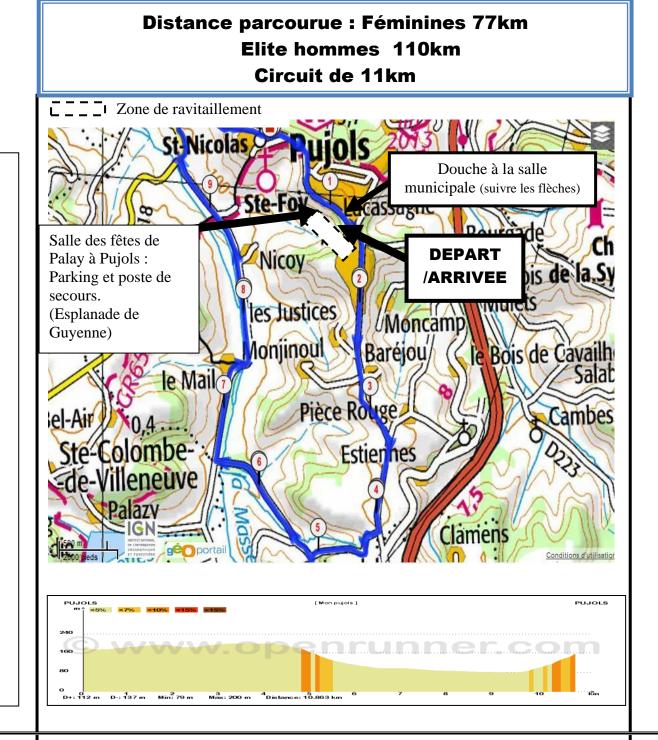
PRESIDENT DU LVCTONNEINS	
CAZEMAJOU Jérôme QUILEZ Corentin	06 98 03 68 29 06 42 27 23 39
RESPONSABLE SECURITE	
ZARAGOZA Gérard Jeoffrey White	06 83 11 03 19
Responsable Informatique	
GARIN Monique QUILEZ Corentin	06 42 27 23 39
RESPONSABLE ENGAGEMENT	
GARIN Philippe	06 34 07 85 03
RESPONSABLE VEHICULES	
CAZEMAJOU Jérôme	06 98 03 68 29
SERVICE	

Merci à Guy DAGOT pour les photos et la diffusion sur le site Sud-Gironde

Féminines Nationale Elite, open, U19 9H30 Hommes Elite Open 14H30













Tel: 06 34 07 85 03

Réunion des directeurs sportifs : 9h Féminines et 14h00 hommes à la salle des fêtes de Pujols.

Contrôle Anti-dopage : salles des fêtes de Pujols.

Poste de radio : salle des fêtes de Pujols

Poste de secours :

- Dr Yvon Ventadoux Tél.: 06 08 91 03 96
- Ambulance Saga
- Urgences de Villeneuve Sur Lot: 05 53 72 25 53.
- Hôpital de Villeneuve Sur Lot: 05 53 40 53 40.

<u>Douche</u>: salle omnisports de Pujols (après la ligne suivre le sens du circuit – suivre flèches - après la mairie)





• Protocole / course FEMININES

1ère de la course 1 bouquet + 1 coupe

2^{ème} de la course 1 coupe 3^{ème} de la course 1 coupe

 $1^{\text{ère}}$ U19 1 bouquet + 1 coupe Meilleur grimpeur 1 bouquet + 1 coupe

• Protocole / course HOMMES ...

⇒ ...1^{er} de la course 1 bouquet + 1 coupe

 \Rightarrow ...2^{ème} de la course 1 coupe \Rightarrow ... 3 ème de la course 1 coupe

⇒ ... Meilleur U 23
⇒ ... Meilleur Grimpeur
1 bouquet + 1 coupe
⇒ bouquet + 1 coupe

Dotation

<u>Féminines</u>

Prix: 525€/15

Primes: 500€

Hommes

Prix: 1524€/15

Primes: 1700€

FEMININES Nationale Elite, Open, U19 01/04/2024







<u>Article 1</u>: L'organisation technique est assurée par le Leclerc Vélo Club Tonneins, le Comité des fêtes et la Municipalité de Pujols.



<u>Article 2</u>: Le prix de la ville du Mont Pujols est soumis au règlement de la FFC et inscrit au calendrier (classe 1.15.1)



Article 3 : Le départ sera donné à 9h30 à la Côte de Pujols (47300 PUJOLS)



<u>Article 4</u>: Épreuve sur 7 tours de circuit. Le circuit est long de 11 kilomètres avec un passage sur la ligne d'une côte de 10% sur 500 mètres, soit 77 kilomètres. L'itinéraire sera fléché.



Article 5 : Tout concurrente doit rapporter son dossard après la course.



<u>Article 6</u>: Permanence et accueil des équipes à partir de 8h00 à la salle des fêtes de Pujols. La réunion des directeurs sportifs se fera à 9h00 au même endroit.



<u>Article 7:</u> Tout coureur engagé doit avant de prendre le départ se soumettre à la signature sur la feuille d'émargement. Le positionnement de chaque voiture, des clubs fortement représentés, sera déterminé par un tirage au sort lors de la réunion des directeurs sportifs.



<u>Article 8</u>: Deux voitures neutres sont fournies par l'organisation. Les équipes définies lors de la réunion des directeurs sportifs devront fournir des roues aux véhicules neutres ainsi qu'au véhicule balai. Les coureurs individuels pourront également fournir des roues aux véhicules de dépannage.



<u>Article 9</u>: Le véhicule du médecin suivra le peloton principal et sera positionné à la demande des commissaires.



Une ambulance assurera les secours au cours de l'épreuve.



<u>Article 10</u>: Grille de prix : Classement scratch : 525 € / 15 prix. Article 11: Le programme vous informe sur le déroulement de l'épreuve, avec l'itinéraire.

Les organisateurs se réservent tout droit de changement de programme pour cas de force majeure de dernière minute. La décision sera prise en accord avec le collège des

commissaires.

Article 12: Conformément à la réglementation en vigueur, le changement de roue est autorisé et sera assuré par des voitures neutres ou d'équipes.

Article 13 : Les coureurs devront emprunter sur l'ensemble du parcours la partie droite de la chaussée (code de la route) le non-respect de cette consigne mettra en cause uniquement le contrevenant.

Article 14 : Ravitaillement autorisé dans la zone prévue à partir du 2^{ème} tour jusqu'à l'avant dernier tour (dématérialisé sur le plan du circuit final avec des flèches en pointillé)

Article 15: L'association Sécurité Moto Assistance Aquitaine (F.F.C.) assurera la sécurité de l'épreuve et garantira les carrefours.

Article 16: Radio tour informera les officiels et sera en liaison avec la ligne d'arrivée.

Article 17 : Une salle sera mise à disposition dans la salle polyvalente pour le contrôle antidopage. Les coureurs seront informés par un panneau d'affichage sur le podium juge à l'arrivée et sur le local anti-dopage.

Article 18 : Un classement Meilleur Grimpeur sera mis en place sur l'épreuve sur trois coureurs:

Au $2\dot{e}$ me tour = 5 pts – 3pts – 1pt Au 4^{ème} tour = 5 pts - 3pts - 1 pt

Au 6^{ème} tour = 10pts - 6pts - 2 pts (points doublés)

En cas d'exæquo, la place de l'arrivée déterminera le classement du meilleur grimpeur.

Article 19 : Le protocole aura lieu immédiatement après l'arrivée. Les 3 premiers seront appelés ainsi que le meilleur grimpeur et le meilleur jeune espoir.

Article 20: Le président du Jury se réserve le droit de statuer sur certains points qui n'auraient pas été prévus par le règlement.